



ville de
Grans

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 14/04/26

ID : 013-211300447-20260403-DEC_2026_37-AU



DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2026/37

1.4 Autres types de contrat

Approbation de l'offre de RESADIA pour la mise à jour Autocom du système de téléphonie de la Mairie de Grans

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n°2026/19 du 23 mars 2026 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 100 000 € HT (cent mille euros hors taxes),

Vu la proposition reçue le 09 mars 2026, faite par la société RESADIA, n° Devis C0640, concernant la mise à jour du serveur Autocom du système de téléphonie de la Mairie de Grans,

Considérant la nécessité d'installer les mises à jour pour des raisons de sécurité et d'extension de licences,

Considérant que l'offre faite par la société RESADIA correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement avantageuse,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

De signer la proposition de mise à jour du système de téléphonie de la Mairie de Grans avec la société RESADIA, 14 rue Scandicci - Tour Essor, 93500 PANTIN, pour un montant total HT annuel de 3 636,07 € (trois mille six cent trente-six euros et sept Cents Hors Taxes), soit 4 363,28 € TTC (quatre mille trois cent soixante-trois Euros et vingt-huit cents Toutes Taxes Comprises).

Article 2 :

La prestation de mise à jour est conclue et prendra effet à la signature du contrat.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et le service informatique de la ville de GRANS sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service commande publique, au service communication et au service des finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 3 avril 2026

Publié le 14/04/26

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 07/04/2026
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES

N° Devis C0640 - Version N° 1
 Date du devis 09/03/2026
 Validité jusqu'au 11/06/2026

RESADIA
 14 rue Scandicci - Tour Essor
 93500 PANTIN
 Téléphone : 01 74 73 45 45
 N°TVA : FR 27402320212
 Numéro client C0640

MAIRIE GRANS
 BOULEVARD VICTOR JAUFFRET
 13450 GRANS

Marché : C_ALE_25

2024_AOO_TOIP_Lot_1_ALCATEL

Votre conseiller :
 Contact : Ludovic LAVAL
 Mail : l.laval@stce-provence.fr
 Téléphone : 0699161744

Client : MAIRIE GRANS
 Contact : M. COLLING Jean-Pierre
 Mail : informatique@grans.fr
 Téléphone : 04 90 55 86 27

Adresse de livraison :
 MAIRIE
 BOULEVARD VICTOR JAUFFRET
 13450 GRANS
 A l'attention de COLLING Jean-Pierre

Ref	Article	Famille	PU HT	Quantité	Montant HT
A100785	Unité centrale Communication Server, carte CPU CS-3 avec S-DRAM et disk drive, logiciel OmniPCX Enterprise	CANUT ToIP ALE - OXE & OXO	815,63	1,000	815,63
A100202	Alcatel-Lucent OmniPCX Enterprise Purple R101,1 - Licence logicielle	CANUT ToIP ALE - OXE	0,01	1,000	0,01
A101892	Adoss. Log. Constr/édit.-Prix annuel-Eng.3a- Remote extension bypass - 1 usager	CANUT ToIP ALE - Adossement	0,00	10,000	0,00
A106938	Sce Intég. N2-Prix annuel-Eng.3a- GTI 4h, GTR 8h, 5j/7, 8h-18h, hors jours fériés - OmniPCX Enterprise	CANUT ToIP ALE - Maintenance	0,52	80,000	41,60
A105396	Adoss. Log. Constr/édit.-Prix annuel-Eng.3a- Premium IP - Licence	CANUT ToIP ALE - Adossement	3,78	4,000	15,12
A105432	Adoss. Log. Constr/édit.-Prix annuel-Eng.3a- Licence Premium SIP	CANUT ToIP ALE - Adossement	3,78	4,000	15,12
A101531	Adoss. Log. Constr/édit.-Prix annuel-Eng.1a- Migration d'OmniPCX Office ou OXO Connec	CANUT ToIP ALE - Adossement	0,00	1,000	0,00
A110443	Prestation Expert Technique - Tarif journalier - A distance - en HNO le weekend (samedi et dimanche)	CANUT ToIP ALE - Prestations MO	1108,80	1,000	1108,80
A100785	Unité centrale Communication Server, carte CPU CS-3 avec S-DRAM et disk drive, logiciel OmniPCX Enterprise	CANUT ToIP ALE - OXE & OXO	815,63	1,000	815,63
A100441	OmniPCX Enterprise - Mise à niveau logicielle majeure - 1 utilisateur	CANUT ToIP ALE - OXE	2,72	303,000	824,16
				Total HT	3636,07
				Total TVA 20 %	727,21
				Total TTC	4363,28

Bon pour accord

Le Maire,
 Philippe LEANDRI